

Plastiques - Films de couverture thermoplastiques pour utilisation en agriculture et horticulture

Kunststoffe - Thermoplastische Abdeckfolien für den Einsatz in der Landwirtschaft und im Gartenbau

Plastics - Thermoplastic covering films for use in agriculture and horticulture

Le présent projet d'amendement est soumis aux membres du CEN pour vote formel. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 249.

Ce projet d'amendement A1, s'il est approuvé, modifiera la Norme européenne EN 13206:2017. Si ce projet devient un amendement, les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante.

Le présent projet d'amendement a été établi par le CEN en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notifications des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

Avertissement : Le présent document n'est pas une Norme européenne. Il est diffusé pour examen et observations. Il est susceptible de modification sans préavis et ne doit pas être cité comme Norme européenne



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
1 Modification de l'Article 2, Références normatives	4
2 Modifications de l'Article 6, « Durabilité »	4
3 Modification du paragraphe 8.9.3, "Procédure"	4
4 Modification de l'Article 13, "Instructions pour l'élimination et la fin de vie des films de couverture"	4
5 Modification du paragraphe A.1.2.1, "Méthode d'exposition"	5
6 Modification du paragraphe A.1.2.3, "Température"	5
7 Modifications de A.1.2.4, "Étalonnage de l'appareillage"	5
8 Modification de A.2.3, "Mode opératoire"	6
9 Modification de C.1, "Principe"	6
10 Modification de C.7, "Détermination du chlore en présence de benzotriazole"	6
11 Modification de D.1, "Domaine d'application"	6
12 Modifications de la Bibliographie	6

Avant-propos européen

Le présent document (EN 13206:2017/FprA1:2019) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 249 « Plastiques », dont le secrétariat est tenu par le NBN.

Ce document est actuellement soumis au Vote Formel.